

Rapport moral & d'Orientation 2016, sur l'exercice 2015

Du Conseil d'Administration de la M.J.C de la Vallée

Ce Rapport moral du Conseil d'Administration 2016 est celui de la période d'activité de la M.J.C de la Vallée de la saison 2015 qui débute au moment de la reprise des activités en septembre 2014 jusqu'en décembre 2015. Il se compose du rapport moral rédigé par le Président de l'Association et du rapport d'orientation rédigé par le Vice-président de l'Association. Le Rapport d'activités de la Directrice donnera une réalité plus concrète de ce moment historique que nous avons vécu en 2015 en passant d'un vieil établissement à un autre où « **Vouloir qu'un mur tout neuf / S'inscrive dans la ville. // Etre toujours chargé / De préparer les jours.** » *

Cette période fut aussi marquée par deux tragédies, l'une en janvier par l'attaque terroriste qui assassina l'équipe historique de Charlie Hebdo et d'autres victimes à L'Hyper Casher ce qui provoqua un mouvement citoyen contre les atteintes à la liberté d'expression, le stylo contre la kalachnikov. L'autre en novembre s'attaqua à la salle de concert Le Bataclan où se produisit un véritable massacre comme en divers endroits de Paris et de sa banlieue. Ces événements ont entraîné des mesures exceptionnelles de sécurité, qui existent encore, sous le terme « Plan Vigipirate » qui se traduit à Chaville, par exemple, par des barrières devant la M.J.C de la Vallée, et nous obligea à l'annulation d'un concert en décembre.

I Rapport moral 2016 exercice 2015.

65 ans d'existence de la M.J.C à Chaville

Cette année 2015 nous avons fêté les 65 ans d'activité de la M.J.C de la Vallée alors que nous résidions encore au 47, rue de Stalingrad. La préparation de cette fête a permis la rencontre d'anciens administrateurs, d'Eva Marion, la première directrice de l'association, d'Emmanuel Cortez qui lui succéda et de Michel Zbona qui a développé nos activités dans le centre-ville et qui passa le témoin en 2014 à Anouk Guily. C'est elle qui conduit maintenant les destinées de la M.J.C au 25 de la Vallée. Et nous avons accueilli pour le vernissage de l'exposition des 65 Ans d'existence de l'association à Chaville, Monsieur Le Maire de Chaville Jean-Jacques Guillet et de nombreux élus dont Jean Levain, ancien Maire de Chaville, ainsi que le Président de la Fédération régionale des M.J.C en Île de France Monsieur Jorge Araniz-Marillan accompagné de Patrick Chenu Directeur régional,

Le déménagement et notre entrée au 25 de la Vallée

Cette année 2015 notre association a vécu un véritable bouleversement de son vivre ensemble en nous installant dans l'équipement tout neuf au 25, rue des Fontaines Marivel. La Municipalité de Chaville nous a renouvelé sa confiance en nous remettant les clefs pour que nous fassions de ce nouveau lieu, Le 25 de la Vallée, le lieu où notre Association, La M.J.C de la Vallée, va continuer ses activités et pouvoir les développer, grâce à des salles dédiées : Concert, Danses & Gymnastiques, ludothèque. La création d'un Café associatif dès septembre 2015 permet l'ouverture de la M.J.C sur le quartier et l'échange entre adhérent(e)s de notre maison. Diverses salles d'activités d'expressions artistiques ou éducatives nous permettent d'accueillir nos adhérent(e)s dans de meilleures conditions.

Nous avons effectué ce déménagement au début du mois de mai, cela ne fut possible qu'avec la détermination, l'engagement, le dévouement de tout le personnel de la M.J.C et de bénévoles qui se sont dépensés sans compter leur temps et leur peine. Permettez-moi de saluer leur motivation et leur enthousiasme ; ils méritent vos applaudissements ! Car ce nouveau lieu est le nouvel outil où elles et ils exercent depuis mai 2015 leur travail à votre service. Ils mettent le meilleur d'eux-mêmes à nous le faire partager. Car ce nouveau lieu est aussi un espace de vie pour nous tous : Adhérent(e)s, bénévoles et élu(e)s.

Le printemps et l'automne ont permis d'approprier l'espace, d'essayer les plâtres, de régler les divers dysfonctionnements. Au moment où j'écris ce texte le navire a trouvé son rythme de croisière et son port d'attache au 25 de la Vallée commence à être connu et apprécié, en témoigne le nombre d'adhésions en hausse très sensible. Le nouveau centre-ville a commencé d'accueillir de nouveaux habitants et donc, potentiellement de nouveaux adhérent(e)s.

Sur les 147 000€ nécessaires à l'équipement de ce nouveau lieu, la Municipalité a participé par une subvention d'investissement de 80 000 € et le Conseil d'administration de la M.J.C de la Vallée a pu faire un emprunt de 67 000 € pour compléter cet important investissement. Cela a permis le renouvellement des équipements de la Salle de concert et des studios musique et d'enregistrement, également la Ludothèque, la salle informatique et les bureaux des animateurs et de la Directrice.

Le 25 de la Vallée, nouveau lieu où réside maintenant la M.J.C a été inauguré par Monsieur Patrick Devedjian Député et Président du Conseil Général des Hauts de Seine et Jean-Jacques Guillet, Député Maire de Chaville, en présence des architectes Ilham Laraoui et Marc Bringer, le 25 septembre 2015. Dans son intervention, Jean Jacques Guillet assura l'association de sa confiance et de l'espoir que ce nouveau lieu devienne un lieu de référence dans notre ville, par son architecture et sa mission culturelle ; notamment sur les Musiques actuelles que permet la salle de spectacles, où, dès le soir de l'inauguration, un concert concrétisait nos grandes espérances.

Intense activité constitutionnelle du Conseil d'administration

Cette année 2015 fut aussi une année d'intense activité pour le Conseil d'administration de l'association, des réunions de commissions pour préparer les projets : nouvelle Convention avec la Municipalité, rédaction des nouveaux statuts, des règlements intérieurs (adhérents et salariés). De nombreuses réunions du Conseil : préparation de l'Assemblée générale ordinaire en juin 2015, préparation des Assemblées générales extraordinaires de novembre et décembre 2015, qui nous permettent de mettre à jour notre fonctionnement sans renier notre mission de promotion de l'éducation populaire permanente, d'une Action Culturelle et de Loisirs ambitieuse qui tient compte de l'évolution et de la vitalité de notre ville et de la société en général.

Cette intense activité ne nous a pas permis de participer pleinement à la réflexion fédérale sur l'avenir de l'activité des M.J.C dans notre région où certaines ont eu à connaître des désagréments avec les nouvelles Municipalités élues en 2015. Nous le regrettons, car nous pensons que l'éducation populaire doit être renforcée, pour permettre le vivre ensemble, continuer à faire vivre des relations pacifiées dans toutes nos villes de banlieue. Toutefois nous avons accueilli le 7 novembre 2015 une réunion départementale de la Fédération régionale. Il est utile et nécessaire de donner à toutes les associations d'éducation populaire des outils pour que le lien social continue de nous permettre d'exercer nos activités en symbiose avec les lois de notre République laïque, où les mots Liberté, Egalité et Fraternité au fronton de nos mairies doivent continuer de rayonner dans la lumière du jour et celles des nuits où nos fêtes et nos activités témoignent que l'espérance ce vit au quotidien de notre action, dans nos cœurs, nos corps, nos esprits et nos vies.

Gérard Faucheux
Président de la M.J.C de la Vallée

* Extrait de Encoches de Guillevic – éditeurs français réunis – collection La petite Sirène.

Valeurs et missions de la MJC.

En préambule du rapport d'orientation, je voudrai revenir sur l'objet et la mission de la MJC du 25 de la vallée, car si cette association a survécu 65 ans il est certainement intéressant de se pencher sur ce qui l'anime depuis ce temps.

La MJC du 25 de la Vallée est une association d'éducation populaire, qui travaille à l'émancipation individuelle et collective.

C'est une association loi 1901 rattachée au Ministère des droits des Femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports dont elle reçoit l'agrément, valant reconnaissance de l'intérêt général de son action et de son fonctionnement.

Elle fonctionne avec les adhésions et les cotisations de ses adhérents, des subventions municipales et d'autres institutions. Ainsi, la MJC est liée aux **collectivités territoriales** par des Conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens. Le projet associatif ou pédagogique de la MJC est défini et porté par son **conseil d'administration** et mis en œuvre par son **équipe salariée et ses bénévoles**. Le projet définit les missions et les objectifs de l'association comme acteur de l'animation du territoire et porteur **des valeurs de l'éducation populaire**.

Ces valeurs se traduisent dans la mise en œuvre de l'ensemble **des activités** proposées par l'association, qui prennent la forme d'ateliers ou de stages de pratique artistique, culturelle ou sportive. Parallèlement aux ateliers, différentes formes d'événements peuvent avoir lieu à la MJC : concerts, spectacles, fêtes conviviales, actions de solidarité... **Ces pratiques visent à permettre l'épanouissement de chacun dans l'intérêt du collectif**.

De telles actions, de tels services encouragent la prise de responsabilité et une **pratique citoyenne**. Les actions en direction et **avec les jeunes** sont une part importante de sa mission.

La Maison des jeunes et de la Culture est donc ouverte à tous. Elle offre à la population, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de mieux se connaître à tous les âges de la vie, de développer leur personnalité et de se préparer à devenir les citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante.

En cela la MJC s'inscrit pleinement dans une démarche éducative.

Rapport d'orientation 2016

La MJC de la vallée s'est vue confier il y a maintenant un an la gestion de ce bâtiment, avec pour mission d'animer ce **lieu d'expérimentation et d'innovation sociale** pour répondre au mieux aux attentes des habitants.

Aussi, nous nous sommes interrogés sur les orientations que devait suivre l'association afin de répondre aux évolutions de son environnement, parmi lesquelles nous pouvons relever :

1/ L'augmentation de la population Chavilloise.

Outre la rénovation du centre-ville, qui à elle seule doit recevoir quelques 2000 habitants "voisins" de la MJC, partout sur le territoire nous voyons des logements individuels, ces maisons de caractère en Meulière, qui font place à des "petits collectifs" et qui augmentent d'autant la densité de la population.

Les faits sont là, et si c'est une réelle opportunité pour une association telle que la MJC de la Vallée, c'est aussi un vrai défi que celui d'augmenter le nombre de ses adhérents en maintenant le niveau de qualité de ses prestations et la relation privilégiée avec ses adhérents.

La MJC de la Vallée doit se préparer à recevoir davantage d'adhérents.

2/ Les changements de mode de vie.

Les familles se défont et se reconstituent. Les conditions de travail des salariés évoluent (35 heures, télétravail, travail le dimanche) et offrent aux salariés davantage de temps libre ; les réformes de l'éducation scolaire, en particulier celle du cycle primaire avec les fameux Temps d'Activité Périscolaire (TAP) appellent à proposer des activités ciblées. L'espérance de vie qui augmente offre aux seniors de belles perspectives. L'essor des réseaux sociaux et de l'hyper connectivité se développent. Tous ces facteurs sont autant d'évolutions de la société que nous devons observer pour nous adapter, autant de questions auxquelles nous devons apporter des réponses adaptées.

La MJC de la Vallée doit proposer des projets en phase avec les évolutions de la société.

3/ L'environnement économique.

Dans une économie où la "crise" semble s'être installée de façon durable, le financement des actions culturelles devient de plus en plus délicat, tendu.

L'équilibre budgétaire est un fil rouge qui guide nos réflexions dans l'édification de tous nouveaux projets. Mais nous ne devons pas pour autant rester timides sur nos ambitions de développement.

En tout cas, pour les quelques années à venir, il est certain qu'il faudra encore convaincre mairie et institutions du rôle de la MJC dans le lien social et dans la diffusion de la culture sur le territoire afin de maintenir les subventions à la hauteur des ambitions visées.

La MJC de la Vallée doit forger son identité et être reconnue comme un acteur de l'animation sociale, culturelle et citoyenne sur le territoire.

Toutes ces évolutions sont autant de défis qui nous poussent à être novateurs, à aller de l'avant en expérimentant des concepts, en proposant des projets toujours plus attractifs tout en restant fidèles aux valeurs intrinsèques de la MJC.

Quelques axes et éléments de réponse :

- **Le fonctionnement de la MJC dépend de l'engagement de ses adhérents.**

La vie de l'association dépend de la représentativité de son conseil d'administration et de son bureau. Plus il y a d'adhérents impliqués, plus il y a de membres au Conseil d'Administration et meilleure est la représentation des adhérents.

Il est donc nécessaire **d'inciter les adhérents à participer** à la vie de l'association, car la vie de l'association se nourrit des échanges entre ses adhérents.

Le **Caf' associatif** est un outil au service de la vie associative, il est destiné à être le **"foyer"** de la vie associative que nous devons développer.

- **Développer les partenariats avec les différents acteurs** de la municipalité et du territoire.

Le 25 de la Vallée est un lieu qui regroupe une ludothèque, des salles d'activité physique, une salle de concert, des studios d'enregistrement de musique. Une telle diversité d'activités regroupées en un seul espace permet à la MJC de faire **le lien** entre toutes ces activités.

Il peut s'agir de **combinaison des ressources et des compétences** des différents acteurs de la vie culturelle et sportive locale afin d'optimiser leur utilisation.

Ou encore, de **coordonner certaines programmations**, en élaborant des projets sur un thème commun.

- **Améliorer la visibilité de la MJC de la Vallée.**

Le bâtiment se voit, c'est certain. Mais les activités de la MJC ne sont pas forcément très visibles.

Bien sûr, l'information passe par des actions classiques telles que les flyers, les affiches.

Il faut savoir que les actions de « publicité » sont particulièrement encadrées pour les associations loi 1901. Le support du service communication de la ville nous est précieux dans cette démarche.

Mais notre travail de communication, passe aussi par une implication active de chacun.

Le Conseil d'administration doit orienter ses réflexions dans ce sens.

Les intervenants, peuvent être impliqués davantage,

Les adhérents, en nourrissant un « bouche à oreilles » actif, restent pour nous le meilleur vecteur de communication.

N'hésitez pas à parler autour de vous, auprès de vos amis et de vos relations, si avez connaissance d'un spectacle ou d'une activité qui se déroule à la MJC. C'est aussi cela adhérer à une association !



Benoît Lance

Vice-Président du Conseil d'administration
de la M.J.C de la Vallée